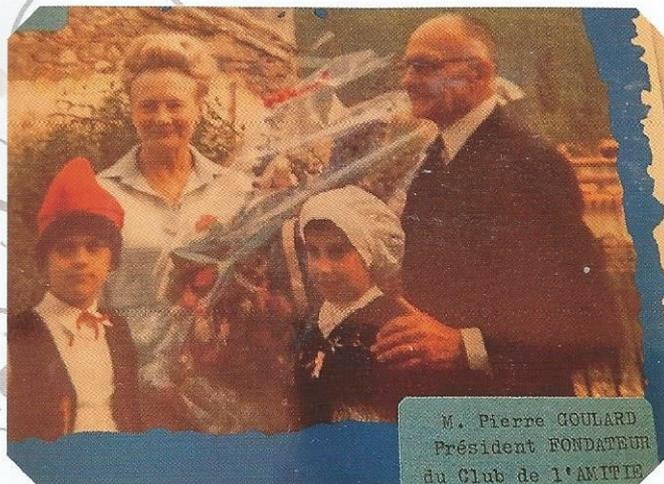


Vie associative

A l'occasion des 50 ans du club de l'amitié, sa présidente, Marie Taillard, fait le point sur l'histoire, les activités et le futur de cette association.



Peut-on résumer l'histoire du club de l'amitié ?

En 1974, le club des aînés, créé l'année précédente, devient le club de l'amitié avec pour but **l'organisation de loisirs en faveur de ses membres**. Un état d'esprit festif et fraternel où des habitants regroupés sous la même bannière pratiquaient de nombreuses activités : randonnées, jeux de cartes, sardanes, couture, lotos... La joyeuse bande organisait également des spectacles et pensait déjà à un voyage annuel. A ses débuts le club, qui ne comptait qu'une centaine de vernétois, s'est très vite ouvert aux communes voisines. Il a été jusqu'à atteindre **472 adhérents en 2008**. Bien sûr il connut quelques turbulences, la plus marquante aura été sa mise en sommeil en 1999 faute de trouver un successeur au président Gambier. La cessation définitive fut même envisagée. C'est sur l'incitation du maire de l'époque Mr R. Bobé qu'Aline Bazan accepta de relever le défi d'une présidence qui

aura duré dix ans et ce, grâce à une énergie pour le moins contagieuse. A la même époque la municipalité faisait construire la salle « polyvalente ». Celle-ci disposait d'un grand local lumineux complètement autonome qu'elle mit tout naturellement à la disposition du Club de l'Amitié dès la fin des travaux.



Qu'en est-il aujourd'hui, comment se porte le club de l'amitié ?

Lorsque j'ai été élue à la présidence du club il va y avoir trois ans, nous sortions d'une période morose, avec des activités entre parenthèses pour cause de COVID. Mon prédécesseur D. Lombard avait réussi, grâce à des choix adaptés, à maintenir un bon nombre d'adhérents qui ont très vite repris les activités masqués dans un premier temps.

Aujourd'hui les difficultés économiques affectent également le monde associatif mais le club tient bon et ce ne sont pas moins **d'une vingtaine d'activités qui sont proposées à nos 300 adhérents**. Elles sont sportives, ludiques, intellectuelles ou encore manuelles. Il y a aussi bien sûr les voyages, après le Portugal en 2022, les lacs italiens en 2023, la destination 2024 sera la Bohème romantique et Prague son joyau. Enfin, depuis deux ans nous avons renoué avec la tradition d'ouverture aux habitants de Vernet par le biais des rifles, très demandées, et bien sûr de la fête des 50 ans. Cette ouverture a vocation à se poursuivre tranquillement, « poc a poc ».



Quels sont les points notables les plus récents ? Nous avons mis en place la gratuité de l'adhésion pour nos plus anciens. Ils ont fait l'histoire du club, ils en sont la mémoire, sachons-leur en être reconnaissants. L'adhésion et le paiement peuvent maintenant se faire en ligne. Enfin la communication du club a été élargie et améliorée. En interne tout d'abord avec une **information mensuelle** ou plus réactive, visible sur le net (ou distribuée dans la boîte aux lettres pour les « non connectés » avec un merci particulier à Marcelle Llaurens). De son côté la communication externe repose sur **un site internet très complet** et **un blog**, performants, gérés par nos deux formidables informaticiens. Le club a également été installé sur Facebook où l'on publie nos actualités, nos photos et tout ce qui a vocation à intéresser le public.

Quelle est l'ambiance au club de l'amitié ? Le club est un lieu où l'on aime se retrouver pour échanger, s'amuser, se dépenser et où règnent entraide et convivialité. On s'y arrête en passant pour papoter, dire bonjour... A l'occasion de la fête des 50 ans, le maire Henri Guitart avait accepté le principe d'**une remise en état de nos locaux** à la salle polyvalente. Les services municipaux ont depuis transformé **des locaux sombres et vieillissants en un espace clair et accueillant** où l'on se sent vraiment bien.

Quelle évolution pour le club de l'amitié ? Je suis déterminée à y maintenir l'enthousiasme qui fait sa force. **Le « club » est ouvert aux évolutions positives, à l'intégration des nouveaux habitants ou des adhérents plus jeunes, il a de réelles valeurs de fraternité** et de découverte qu'il ne demande qu'à partager.



« 66 - Pyrénées-Orientales 7 mars 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Prades. Le Club des aînés. Objet : organisation des loisirs pour les personnes du troisième âge. Siège social : mairie de Vernet-les-Bains. »

« 2 février 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Prades. L'association Club des aînés change son titre, qui devient : Club de l'amitié. Siège social : mairie de Vernet-les-Bains, 66500 Prades »

Siège social : 9 bis, avenue Saint Saturnin - 66820 VERNET-LES-BAINS
Site WEB : <http://clubamitie-vernetlesbains.e-monsite.com>
Facebook : groupe « le club de l'amitié 66820 Vernet-Les-Bains »

